



# Desjardins

## Caisse d'économie des employés en Télécommunication

### Rapport annuel 2015

#### AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

##### Aux membres de la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu :

Date : **le mardi 26 avril 2016**

Heure : **18 heures**

Endroit : **Lounge Desjardins | 1050, Côte du Beaver Hall, Montréal (Québec)**

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels et de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.

#### Modifications au Règlement de régie interne

- Sans objet.

#### Élections

Prenez note que trois (3) postes seront à combler au conseil d'administration et (2) postes au conseil de surveillance.

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant.

Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le mardi 12 avril 2016. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 24 février 2016

**Éric Covell**  
Secrétaire

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
4. Mot du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

#### Présentation des résultats

5. Rapport du conseil d'administration
6. Rapport des activités du conseil de surveillance
7. Présentation des états financiers
8. Présentation du bilan de la distinction coopérative
9. Période de questions des membres
  - i. Période de questions au conseil d'administration
  - ii. Période de questions au conseil de surveillance

#### Décisions

10. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes
11. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes
12. Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
13. Adoption de la répartition des excédents annuels

#### Élections

- i. Échéancier des mises en candidatures
  - ii. Nomination des officiers pour période d'élection
14. Élections au conseil d'administration
  15. Élections au conseil de surveillance
  16. Lecture et signature de l'engagement solennel
  17. Tirage prix de présence
  18. Levée de l'assemblée

# Message du président du conseil d'administration



Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente une brève revue de l'année 2015 pour la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication.

## **Des résultats qui nous encouragent à poursuivre nos efforts**

En 2015, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 555 000 \$.

Ces résultats témoignent de l'engagement des membres envers notre coopérative de services financiers. Ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Cette performance nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Pour continuer à vous garantir la meilleure expérience comme membre de la Caisse, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de service. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes que l'on retrouve au sein du Mouvement Desjardins. Ce dernier est d'ailleurs l'un des Employeurs de choix au Canada selon Aon Hewitt et l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada selon Mediacorp.

En utilisant régulièrement les produits et services de notre caisse, vous contribuez à sa bonne santé financière. Vous lui donnez les moyens de réaliser son plein potentiel et de déployer une offre de service dont tous les membres et notre collectivité peuvent bénéficier.

## **Une gestion saine et prudente de nos excédents**

Le Mouvement Desjardins est considéré par l'Autorité des marchés financiers comme une « institution financière d'importance systémique » au Québec. Ce qui veut dire que la solidité financière de Desjardins est essentielle à la stabilité financière et à la croissance économique de la province. Ce statut accroît les exigences réglementaires que les caisses Desjardins doivent respecter, notamment en matière de capitalisation. Ainsi, notre caisse doit gérer d'une façon saine et prudente la répartition de ses excédents.

Mais une solide base de capital ne fait pas que satisfaire les autorités réglementaires. Elle est aussi l'assise qui permet la croissance de nos activités. Elle soutient également notre capacité à vous offrir, pour les années et les décennies à venir, des produits et services concurrentiels et toujours mieux adaptés à vos besoins.

## **Être membre a ses avantages !**

Nous avons lancé voilà un peu plus d'un an les Avantages membre Desjardins. Il s'agit de privilèges exclusifs qui vous sont réservés en tant que membre Desjardins. Des rabais ou des bonifications sont offerts sur plusieurs produits et services. Par exemple, les membres détenteurs de certaines cartes Visa Desjardins qui acquittent toujours le paiement minimum dû reçoivent 20 % de BONIDOLLARS additionnels.

Ajoutons à cela des offres et rabais exclusifs chez de nombreux marchands, des outils et des applications pratiques ainsi que divers services d'assistance. Pour découvrir tous les avantages auxquels vous avez droit, visitez régulièrement le [desjardins.com/avantages](http://desjardins.com/avantages).

Vous avez par ailleurs accès à un grand nombre d'outils et de conseils dans la section Coopmoi de [desjardins.com](http://desjardins.com). Parmi les nouveautés de 2015, je souligne le lancement du site internet de la caisse scolaire. Les enseignants et les parents y trouvent de l'information et des activités éducatives qui favorisent l'acquisition de notions financières de base chez les jeunes du primaire, tout en les aidant à développer de bons réflexes en matière d'épargne et de consommation.

L'éducation étant au cœur de la mission de la Caisse, nous sommes fiers de contribuer à la Fondation Desjardins. En 2015, notre Fondation a distribué plus de 1,6 million \$ en bourses d'études et en appui à différentes initiatives encourageant la réussite éducative de nos jeunes.

## **Remerciements**

Je suis très fier de ces réalisations. Je veux exprimer toute mon appréciation à mes collègues dirigeants du conseil d'administration et du conseil de surveillance. Merci d'avoir autant à cœur le mieux-être de nos membres et la saine gestion de notre coopérative.

Je remercie notre directeur général, M. Denis M. Chartrand, pour son engagement de tous les instants et sa grande rigueur dans la gestion des affaires de la Caisse. Je salue également le dévouement de tous les employés qui travaillent à rendre votre expérience membre entièrement satisfaisante.

Et à nos 6 671 membres, merci de faire confiance à votre caisse.

En terminant, je salue tout le travail accompli par la présidente sortante du Mouvement Desjardins, M<sup>me</sup> Monique F. Leroux. Au cours des huit dernières années sous son leadership, Desjardins a connu une croissance remarquable. Il a accueilli près de deux millions de nouveaux membres et clients dans l'ensemble du Canada. Notre Mouvement a aussi innové et accru sa solidité financière.

Madame Leroux a également travaillé à mettre en valeur la nature coopérative du Mouvement Desjardins et à promouvoir le modèle coopératif. Elle a encouragé les efforts visant à ce que les dirigeants élus soient encore plus représentatifs de tous les membres, hommes, femmes et jeunes. Desjardins a aussi affirmé son leadership au sein du monde coopératif québécois, canadien et international.

Le 19 mars dernier, un collège électoral formé de 256 représentants des caisses Desjardins du Québec et de l'Ontario a élu **M. Guy Cormier** qui assumera la présidence du Mouvement Desjardins pour les quatre prochaines années. Je lui souhaite le meilleur des succès dans la réalisation de son mandat et l'assure de mon entière collaboration.

Tous ensemble, nous allons continuer à coopérer pour créer l'avenir!

**Robert Barnabé**  
Président

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>Président</i>	Robert Barnabé*
<i>Vice-président</i>	Adrien Hébert*
<i>Secrétaire</i>	Éric Covell
<i>Administrateurs</i> <i>Administratrices</i>	Jonathan Bazinet* Benoît Beauchamp Christine Brunette Pierre Demontigny Derek Marsh Camille Perron
Jeune dirigeant stagiaire	George Alifragis

## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

<i>Présidente</i>	Monique Gamache*
<i>Secrétaire</i>	Marie M. Hodgson
<i>Conseiller / Conseillères</i>	Louise Desjardins Maria Gaudio* Michel Pelland

\* Dirigeants sortants et rééligibles

## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



Dans l'ordre habituel :  
M<sup>me</sup> Marie-M. Hodgson, M<sup>me</sup> Monique Gamache,  
M. Michel Pelland, M<sup>me</sup> Louise L. Desjardins.  
M<sup>me</sup> Maria Gaudio, absente sur la photo.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



De gauche à droite :  
M<sup>me</sup> Camille Perron, M. Pierre Demontigny, M. Robert Barnabé,  
M. Benoît Beauchamp, M<sup>me</sup> Christine Brunette,  
M. Jonathan Bazinet, M. Adrien Hébert, M. Éric Covell.  
Absents sur la photo : MM. Derek Marsh et George Alifragis.

# Rapport de la présidente du conseil de surveillance



Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération. Il exerce ses fonctions dans un esprit de collaboration avec le conseil d'administration et la direction générale. À cet effet, il peut formuler des recommandations, suggérer des améliorations aux pratiques existantes ou proposer de nouvelles initiatives.

## Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables dans le cours normal de leurs activités professionnelles.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs et les principes du Code pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec le Code de déontologie de celle-ci et les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 392 000 \$.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat à des personnes visées par le Code et leurs personnes liées.

## Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la surveillance de la dimension coopérative, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative (invitations aux événements corporatifs et coopératifs organisés par la Caisse) ;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière (conférences planification à la retraite, acquisition d'une première maison notamment, marge de crédit et bureau de crédit, kiosques d'information, infolettres) ;
- le respect des droits et des intérêts des membres, principalement lors de l'accueil des nouveaux membres ;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins (mise en place de l'indicateur Taux Net de Recommandation et boucle de rétroaction).

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux relatifs à ces sujets.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur engagement, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

## Monique Gamache

Présidente du conseil de surveillance



## Desjardins

### Caisse d'économie des employés en Télécommunication

Fondée en 1937 sous le nom de Telephone Workers Credit Union, elle figure parmi les premières caisses d'économie à s'implanter au Québec. Elle suit le modèle des *credit unions*, très répandues au sein des grandes entreprises américaines.

Deux autres caisses d'économie se sont aussi implantées dans des entreprises de téléphonie et de télécommunication soit la Northern Credit Union et la Caisse d'économie Téléglobe. Cette dernière deviendra, en 1999, la Caisse d'économie des employés de Bell Canada.

À compter des années 2000, les caisses d'économie amorcent un mouvement de regroupements selon leur secteur d'activité. C'est le cas notamment de la Caisse d'économie Téléglobe qui, en janvier 2001, s'est fusionnée avec la Caisse d'économie des employés de Bell Canada sous la dénomination sociale Caisse d'économie Desjardins des employés du Groupe BCE. En 2004, la Northern Credit Union et la Caisse d'économie Desjardins des employés du Groupe BCE formeront une seule caisse entièrement dédiée à ce secteur d'activité soit la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication. La caisse compte aujourd'hui plus de 7 500 membres.

#### Siège social

340-1050, Côte du Beaver Hall  
Montréal (Québec) H2Z 0A5  
514 393-9552  
1 800 393-9552

#### Centre de services Île-des-Sœurs

[caisse-telecom.com](http://caisse-telecom.com)

### Mission

Offrir aux employés et ex-employés en télécommunication ainsi qu'à leur famille, des conseils et des services financiers accessibles, complets et hauts de gamme, ainsi qu'un accompagnement personnalisé adapté à leurs besoins.

### Vision

Devenir l'institution financière privilégiée et incontournable de l'ensemble de la communauté oeuvrant ou ayant oeuvré dans le domaine des télécommunications.

### Principaux groupes

- Bell Canada
- Tata Communications
- Ericsson Canada
- BCE
- Nortel Networks
- Flextronics



# Rapport du directeur général



Chers membres,

En 2015, votre caisse a poursuivi sa mission de répondre à l'ensemble de vos besoins financiers tout en contribuant au mieux-être économique et social de notre collectivité.

Voici les résultats financiers de la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication et de la quote-part du revenu des

activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2015.

Ces résultats sont intimement liés à la confiance que vous nous témoignez, et nous vous en sommes reconnaissants. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos 6 671 membres que nous pouvons tous profiter des avantages de la coopération et poursuivre notre développement

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 370 692 123 \$, en hausse de 3,42 % par rapport à 2014, la Caisse est en bonne position dans son marché. Grâce à son appartenance au Mouvement Desjardins et à sa participation dans ses filiales, la Caisse est en mesure d'offrir à ses membres une gamme complète de produits et de services financiers qui répondent à la diversité grandissante de leurs besoins.

## COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 160 713 000 \$, une hausse de 1,22 % par rapport à 2014.

Le passif de la Caisse est de 146 368 000 \$, affichant une croissance de 1,68 %. Les emprunts de votre caisse ont augmenté de 20,18 % et se chiffrent maintenant à 29 251 000 \$.

Au 31 décembre 2015, l'avoir de votre coopérative a connu une légère baisse, passant à 14 345 000 \$, soit une décroissance de 3,21%. Outre le capital social, l'avoir est constitué, entre autres des excédents à répartir de 598 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global de 276 000 \$ et des réserves de 11 422 000 \$.

Les fonds de la réserve de stabilisation sont de l'ordre de 416 000 \$. Les fonds propres de la Caisse sont quant à eux à un niveau conforme en regard de la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération.

## ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 555 000 \$, en hausse de 391 % par rapport à l'année précédente.

Les revenus d'intérêts totalisent 4 727 000 \$, une diminution de 3,29% par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont quant à eux diminué de 7,20 %, pour se situer à 2 114 000 \$.

Quant aux autres revenus, ils totalisent 1 384 000 \$, en hausse de 5,41 % par rapport à l'année dernière. Les autres frais ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de 9,07 % pour atteindre 3 388 000 \$.

Au terme de l'année 2015, la Caisse a généré des excédents avant impôts et ristournes de 1 746 000 \$, une hausse de 28,19 % par rapport à l'année précédente.

Les résultats de l'année 2015 nous incitent à prendre des décisions prudentes afin de favoriser la solidité financière et le développement de notre coopérative. C'est pourquoi nous ne serons pas en mesure de verser de ristournes. Cette décision s'appuie sur une réflexion sérieuse dont l'objectif est de conserver une gestion saine et prudente de notre caisse.

Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit s'assurer de maintenir une forte capitalisation. C'est en maintenant le juste équilibre entre les règles et les lois du marché financier, d'une part, et les besoins de nos membres, d'autre part, que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité

## Une expertise toujours avantageuse

Au-delà de ses résultats, la force de la Caisse repose sur son équipe 16 employés. Ces personnes, compétentes et dévouées, s'assurent que les services de votre institution financière soient toujours avantageux pour nos membres et en lien avec leurs besoins.

Je tiens également à souligner l'apport précieux des membres dirigeants élus. La proximité de notre coopérative avec ses membres ainsi que son rayonnement sont attribuables à leur engagement envers la mission sociale et démocratique de la Caisse.

Ensemble, nous coopérons tous à créer une caisse avantageuse pour tous ses membres et pour le dynamisme de sa collectivité!

**Denis M. Chartrand,**  
Directeur général

## Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.



## ÉQUIPE DE DIRECTION

<b>Denis M. Chartrand</b>	Directeur général
<b>Katerine Bélanger</b>	Directrice, Services aux particuliers
<b>Thien-Huong Vu-Do</b>	Adjointe à la direction générale

## GESTION DE PATRIMOINE

<b>Mohammed El Mernissi</b>	Planificatrice financière
<b>Serge Levasseur</b>	Planificateur financier
<b>Samuel Bourbeau Bergeron</b>	Conseiller Investissement Retraite

## PLACEMENT / FINANCEMENT

Conseiller / Conseillères en finances personnelles

**Daniel Bernatchez**  
**Kathy-Ann Ferreira**  
**Sophie Guégan**  
**Elvira Patriarca**

Conseillères, services aux membres

**Chantal Archambault**  
**Isabelle Myre**

## CONFORMITÉ

<b>Chantal Robert</b>	Coordonnatrice - Contrôles internes et suivi
-----------------------	--

## SERVICES FINANCIERS, CONVENANCE ET ACCUEIL

<b>Sophie Lefebvre</b>	Agente, soutien téléphonique et soutien technique
------------------------	---

Agentes, services financiers

**Claudia Lafond**  
**Syrine Najjar**  
**Sabine Patricia Ulysse**

## FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2015 (\$)	Rendement moyen (%)
<b>Fonds provinciaux</b>		
Caisse centrale Desjardins (CCD)	3 880 302 \$	6,84 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(127) \$	0,00 %
Desjardins Capital de risque (INV)	57 002 \$	17,91 %
Desjardins Société financière (FIN5A)	5 046 005 \$	13,25 %

# Coordonnées de la Caisse et renseignements divers



## Desjardins

### Caisse d'économie des employés en Télécommunication



www.caisse-telecom.com  
info@caisse-telecom.com

#### Siège social – Centre de services Montréal

340-1050, côte du Beaver Hall  
Montréal (Québec)  
H2Z 0A5  
Tél. : 514 393-9552 ou 1-800-393-9552  
Télééc. : 514 393-1454

#### Centre de services Ile-des-Soeurs

1, Carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec)  
H3E 3B3  
Tél. : 514 393-9552  
Télééc. : 514 767-3948



1937 - 2016

## Engagée dans son milieu depuis **79** ans !

#### HEURES DE SERVICE AUX MEMBRES

Lundi	8 h 30 - 16 h 30
Mardi	8 h 30 - 16 h 30
Mercredi	8 h 30 - 16 h 30
Judi	8 h 30 - 16 h 30
Vendredi	8 h 30 - 15 h 00

#### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Lundi	6 h 00 - 22 h 00
Mardi	6 h 00 - 22 h 00
Mercredi	6 h 00 - 22 h 00
Judi	6 h 00 - 22 h 00
Vendredi	6 h 00 - 22 h 00
Samedi	8 h 30 - 16 h 00
Dimanche	8 h 30 - 16 h 00

#### SERVICES AUTOMATISÉS

Guichets automatiques : 24 heures sur 24, 7 jours par semaine



- par téléphone :  
1 800 CAISSES (1 800 224-7737)
- par Internet : [www.dejardins.com](http://www.dejardins.com)

Service de 6h00 à minuit

Voici un aperçu des transactions que vous pouvez faire  
avec l'aide d'un de nos conseillers téléphoniques

#### Opérations et transactions courantes

- Contrordre de paiement
- Demande de recherche
- Virements entre comptes
- Émission et remplacement de Carte d'accès Desjardins
- Ajout de forfaits
- Changement d'adresse

#### AccèsD

- Adhésion au service
- Réactivation de mot de passe
- Adhésion/réactivation du virement entre personnes
- Ajout/retrait de bénéficiaires
- Ajout/retrait de factures
- Soutien à la navigation

#### Financement et Placement

- Prise de rendez-vous
- Ajout/modification/retrait du virement en cas de découvert (VCD)
- Financement Accord D
- Ouverture et fermeture de compte d'épargne stable régulier
- Financement automobile et biens durables – modification d'adresse, changement de type de relevé

#### Visa Desjardins

- Demande de carte
- Transfert de compte
- Ajout/retrait du relevé en ligne
- Avance de fonds Visa au guichet – désactivation de la fonction

#### APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 12<sup>e</sup> rapport annuel de la Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Robert Barnabé Président Conseil d'administration	Éric Covell Secrétaire Conseil d'administration
---	---